ecobike

MADE IN POLAND

ORYGINAL INSTRUCTION MANUAL

FR

Wrocław, 01.03.2020

Declaration of conformity CE

The manufacturer: **ecobike** sp. z o.o , ul. Osiniecka 108,
54-530 Wroclaw, Poland

Hereby declares that the following products:
Product description: **ecobike**
Model designation:
- Electric bike ecobike TRAFIK BLACK ; EAN - 5903317860846
- Electric bike ecobike TRAFIK BLUE ; EAN - 5903317860013
- Electric bike ecobike TRAFIK GREY ; EAN - 5903317860075
- Electric bike ecobike TRAFIK WHITE; EAN - 5903317860761
- Electric bike ecobike TRAFIK M ; EAN - 5903317860778

Year of manufacture: **2020**

Comply witch all of the relevant requirements of the Machinery Direxive (2006/42/EC).

Comply witch all of the relevant requirements of RD 339/2014, de 9 de Mayo.

Furthermore, the machine complies witch all of the requirements of the Electromagnetic Compatibility Directive (2014/30/EU).

The following harmonized standards have been applied:
DIN EN 15194 Cycles - Electrically power assisted cycles EPAC bicycles;
DIN EN 14764 City and treking bicycles - Safety requirements and est methods.

Technical documentation filed at:
ecobike sp. z o.o.
ul. Osiniecka 108,
54-530 Wroclaw, Poland

Zarzad ecobike

ecobike
www.rowery-elektryczne.pl
ECOBIKE sp. z o.o.
ul. Osiniecka 108
54-530 Wrocław
KRS: 0000715499
NIP: 894 312 47 48
REGON: 369401457

ecobike

1. INTRODUIRE

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier pour l'achat de notre vélo électrique, qui a été soigneusement conçu et fabriqué conformément aux exigences des normes internationales les plus élevées. Nous souhaitons que votre nouveau vélo soit un nouveau mode de vie.

S'il vous plaît lire attentivement les instructions suivantes avant de procéder avec le vélo. Le manuel contient des informations importantes relatives à la sécurité, au fonctionnement et à l'assemblage du vélo. Le vélo a des pièces électriques qui, selon la Loi, sont considérées comme dangereuses, ce qui signifie l'obligation de se débarrasser - il ne peut pas être éliminé dans les ordures standard. S'il vous plaît rappelez-vous que c'est l'infraction.

2. SÉCURITÉ

- Nous vous suggérons d'utiliser le casque approprié conformément aux normes européennes.
- Respecter les règlements de la circulation.
- Nous vous recommandons de prendre un soin supplémentaire lorsque vous vous déplacez avec la circulation bondée.
- Effectuez un service de vélo uniquement aux points de service de vélo.
- Un service régulier vous assurera une plus grande sécurité d'utilisation du vélo et prolongera sa durée de vie.
- Effectuer un entretien régulier selon les instructions.
- Ne faites pas de réparations aux pièces électriques vous-même, seulement aux points de service désignés.
- Ne faites jamais de vélo si vous avez bu ou pris d'autres substances intoxicantes.
- L'utilisateur doit avoir des feux avant et arrière et des réflecteurs sur les roues.
- Lors du nettoyage du vélo, toujours utiliser essuie-glace doux.
- Tenez le volant avec les deux mains tout en vous débarrassant.
- Ne pas attraper ou d'autres véhicules.
- Évitez les freinages brusques.
- Ne portez pas de vêtements amples pour faire du vélo.
- N'utilisez que des pièces de rechange inal origpour les composants.
- Lors de l'installation d'accessoires de vélo, il est recommandé d'utiliser ces accessoires pour les instructions d'assemblage.
- Les parents devraient accorder une attention particulière à la sécurité des enfants pendant leur transport.
- Les enfants doivent être transportés dans des chaises spéciales fixées en permanence au vélo.

2.1 POUR LES PARENTS / TUTEURS

Les parents/tuteurs sont responsables de la conduite et de la sécurité de leur enfant. Avant de se débarrasser d'un enfant, ils devraient lui donner des instructions sur l'utilisation appropriée du vélo. Avant de permettre à un enfant de monter, les parents sont tenus de :

- ✓ Lisez l'intégralité du manuel et familiarisez-le avec les avertissements, les fonctions et les principes du vélo.
- ✓ Assurez-vous que l'enfant a un casque de vélo approuvé au volant et qu'il comprend toutes les règles de sécurité.

3. UTILISER SELON L'INTENTION

L'utilisation inappropriée du vélo ou de l'utilisation contraire à son utilisation prévue peut comporter un danger et vous exposer à une perte de santé ou de vie. Si vous avez des doutes si le but de la moto correspond à votre style de ridding - demandez au vendeur.

3.1 VÉLO DE VILLE

Ce type de vélo fonctionne bien sur les surfaces pavées et les chemins. Ils allient confort et dynamique de conduite. Il a un cadre robuste et de grandes roues de 28 pouces. La position de l'utilisateur sur le vélo est très confortable et permet des heures de conduite. Ces types de vélos, et en particulier leur système de freinage, ont été conçus pour une charge maximale de 125 kg (vélo + cycliste + bagages), le poids du cycliste avec bagages ne peut pas dépasser 100 kg.

Ce vélo est conçu à des fins récréatives, et non à des fins de compétition. Pour rouler sur la voie publique, les vélos sans accessoires standard, doivent être équipés d'éclairage avant et arrière, de cloche, de réflexions sur les pédales et de rayons des roues, de manière à ce que le vélo réponde aux exigences du code de la route.

3.2 MOTEUR DE MOYEU ARRIÈRE

Les conditions optimales pour les vélos électriques équipés d'un moteur de moyeu sont des surfaces uniformément formées et pavées. Dans le cas des pentes sur la route, l'utilisateur doit enlever la charge du moteur, en utilisant une force suffisante pour maintenir une assistance électrique continue. Le système de support a été équipé d'un dispositif de sécurité qui empêche le fonctionnement du moteur lorsque la surcharge provoque une augmentation rapide de sa température. Le système redémarre le moteur lorsque la température revient à la normale.

L'utilisation inappropriée du vélo ou de l'utilisation contraire à son utilisation prévue peut comporter un danger et vous exposer à une perte de santé ou de vie. Si vous avez des doutes quant à savoir si la destination du vélo correspond à votre zone de débarras (montagnes, ville, asphalte, etc...) - demandez au vendeur si le modèle choisi sera approprié.

4. STOCKAGE ET UTILISATION

- Le vélo n'est pas destiné à l'entreposage extérieur à long terme (max 12 heures parjour.
- Le vélo doit être conservé dans un endroit sec à température ambiante.
- Le vélo doit être stored loin des produits corrosifs unnd places.

5. AVANT DE SE DÉBARRASSER

Vérifiez toujours l'état technique du vélo avant chaque trajet, en particulier :

- ✓ Presse à aire dans les roues, remember pour observer la plage de pression spécifiée par le fabricant sur le pneu.
- ✓ Vérifiez l'état du pneu pour décexion, fissures et si le pneu adhère à la jante et ne colle pas au-delà de la jante.
- ✓ Vérification des vis des roues.
- ✓ Vérification du guidon et de la tige (qu'il ne tourne pas ou qu'il ne soit pas lâche).
- ✓ Vérification des vis de la selle (ne tourne pas ou ne tombe pas sous le poids).
- ✓ Vérifiez si l'éclairage du vélo (avant et arrière) fonctionne bien.
- ✓ Vérification du bip (cloche).

- ✓ If il n'y a pas de rainure de sécurité visible sur les surfaces latérales de la jante, la jante doit être remplacée.
- ✓ Vérification du bon fonctionnement du frein avant et arrière.

6. INFORMATIONS TECHNIQUES

6.1 JANTES

Avant d'utiliser votre vélo, vérifiez toujours que les roues sont centrées et que les jantes sont intactes. Pendant le fonctionnement du vélo, et surtout dans toute collision, des fissures et des fissures peuvent apparaître. Lorsque vous voyez une jante endommagée, contactez immédiatement un centre de service autorisé pour le remplacer par un nouveau. Une jante endommagée peut endommager le pneu, par exemple, ce qui peut comporter un danger et vous exposer à la santé ou à la vie.

IMPORTANT

6.2 ROUES

Les roues correctement ajustées doivent tourner légèrement et en douceur, sans secousses, mou perceptible. Dans le cas d'un relâchement dans le moyeu de roue, il doit être éliminé par réglage. Afin d'ajuster la roue, vous devez avoir des outils spécialisés, par conséquent, si un défaut est trouvé, s'il vous plaît aller à un point de service autorisé.

6.3 SELLE

La selle doit être resserrée après avoir mis la hauteur correcte et la plus confortable pour l'utilisateur. Lors de la mise en selle, faites attention à l'extension maximale du poteau de selle. La banquette doit être insérée dans le cadre de manière à ce que l'indicateur de sécurité (voir photo) sur le poteau du siège soit invisible, si l'indicateur est visible, il est possible que le poteau de selle traverse sa faible charge.

S'il vous plaît n'oubliez pas de régler la selle correctement (selon la figure ci-dessous), il est important pour l'utilisateur parce que la selle mal positionnée provoque le cycliste à se fatiguer plus rapidement, la douleur dans les jambes et le dos.

L'ajustement final de la position de la selle est effectué en déplaçant la selle dans le support de serrage de selle vers l'avant ou vers l'arrière. S'il vous plaît n'oubliez pas de ne pas sortir de l'échelle placée sur la selle, sinon la selle peut être endommagé, en raison de la charge excessive.

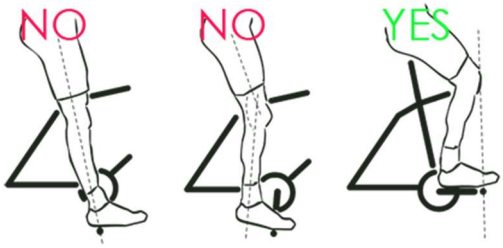

6.4 GUIDON ET ROULEMENTS DE GUIDON

Le guidon, lorsqu'il est placé dans la position la plus confortable pour l'utilisateur, doit être serré de sorte qu'il ne se desserre pas pendant la conduite.

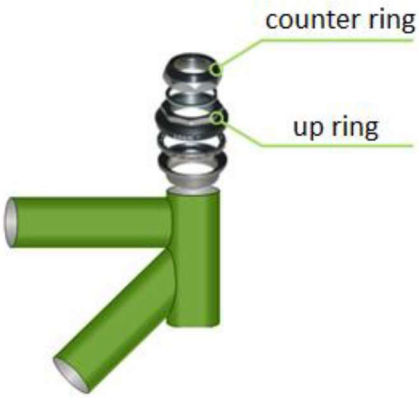

Les roulements de direction doivent être serrés de sorte que la fourche tourne légèrement, en douceur sans dégagements appréciables. Lors de la vérification des dégagements sur les roues « classiques », serrer l'anneau supérieur. Lorsque vous vous débarrassez du mou, serrez l'anneau de comptoir. Lors du serrage de l'anneau de comptoir, l'anneau supérieur doit être verrouillé avec une clé appropriée si nous n'avons pas l'anneau de comptoir tournera avec l'anneau supérieur et les roulements de direction se desserreront à nouveau.

6,5 PNEUS

Pour les pneus, la plage de pression spécifiée par le fabricant doit être observée sur le côté du pneu (unité de pression indiquée sur les pneus 1000 kPa = 14,22 P.S.I = 1 barre = 1 à). Le pneu doit être placé dans la direction indiquée sur le côté (la flèche indique la direction de rotation). Le pneu ne doit pas avoir de déformations ou de fissures et doit adhérer à la jante en parallèle. Après avoir découvert que le pneu a l'un des défauts, immédiatement aller à un point de service autorisé.

6.6 RAYONS

Les rayons dans les roues doivent être uniformément étirés. Les rayons desserrés pendant le fonctionnement du vélo peuvent causer un ruissellement radial et axial des roues ou une rupture des rayons, ce qui affecte la durée de vie de la jante et des roulements du moyeu, ainsi qu'affecte négativement les performances de freinage. Ces irrégularités doivent être supprimées aux points de service.

6.7 FREINS EN V

Freins correctement ajustés - après avoir appuyé simultanément sur les deux leviers de frein sur les 2/3 de leur déplacement, les plaquettes de frein, ils doivent être dans toute leur surface de travail en contact avec les parois latérales de la jante. Après avoir libéré le levier, les pads doivent revenir à leur position d'origine.

1. Ajustez les plaquettes de frein à l'aide de la vis 1 (figue). Les blocs doivent être ajustés de sorte que toute la surface des plaquettes de frein pendant le freinage touche les parois latérales de la jante. Frotter contre le pneu est inacceptable.

2. Le réglage de tension du câble de frein se fait par vis 2 (fig). Il est nécessaire de desserrer légèrement la vis 2 afin que le câble de frein puisse être ajusté librement, une fois que le câble de frein a été correctement ajusté, il doit être resserré à nouveau.

3. Ajustez les bras de frein au moyen d'une vis 3 serrant ou desserrant la vis 3, placez les bras de sorte qu'ils soient symétriquement alignés avec la roue.

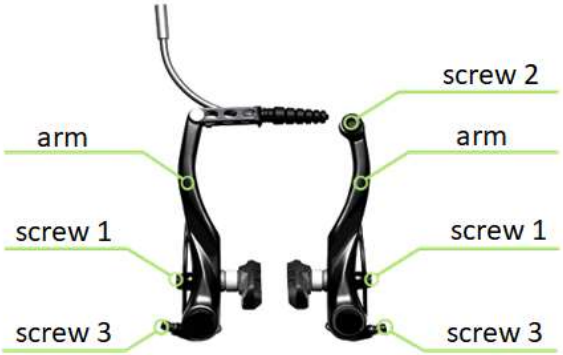

4. Les plaquettes de frein doivent être ajustées régulièrement et, lorsqu'elles frottent les plaquettes de frein, elles doivent être immédiatement remplacées par de nouvelles.

6.8 MANIVELLE

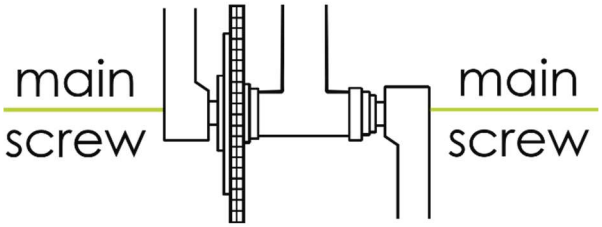

Le mécanisme de manivelle avec manivelles montées sur l'axe avec la vis nécessite un contrôle systématique. La contribution du mécanisme de manivelle ainsi que les bols vissés, montrant un dégagement excessif, est réglementée en serrant la vis principale avec une clé Allen. L'utilisation d'un vélo avec un manivelle lâche provoque l'indentation du siège de manivelle et sa destruction.

6.9 PÉDALES

Les essieux des pédales doivent être suffisamment serrés vers le bras de manivelle. Un serrage incorrect desserrera la connexion filetée, ce qui détruira par conséquent le fil de la pédale et de la manivelle ! L'axe de la pédale droite a un fil droit marqué « R ». L'axe de la pédale gauche a un fil gauche marqué « L ».

6.10 CHAÎNE

Selon les conditions et la fréquence des déplacements, la chaîne est usée et allongée, détruisant les pignons en même temps. Pour vérifier la tension de la chaîne correcte, réglez les engrenages de sorte que la chaîne est sur le plus grand enchaînage à l'avant. Ensuite, essayez de tirer la chaîne loin du cadran. S'il sort plus de 3 mm, il peut être remplacé et doit être signalé à un centre de service autorisé. Une pression trop forte peut augmenter l'effort de pédalage et réduire la résistance de la chaîne. Trop peu de tension peut faire tomber la chaîne. Régulièrement, il doit être nettoyé de la saleté (sable, boue, etc.) et traité avec une graisse spéciale.

6.11 DERAILLEUR

Pour ajuster les derailleurs, à l'avant comme à l'arrière, réglez d'abord le bord arrière des rails hors de la grille. Pour cet ajustement, utilisez les vis de déflexion extrêmes sur le corps des engrenages. Dans un derailleur bien ajusté, le guide est en ligne avec le plus petit et le plus grand pignon. Le derailleur arrière et avant doit bien contrôler les rapports.

Ce sont des composants avec une structure complexe qui nécessite un bon fonctionnement, le fonctionnement et l'entretien. Lorsque vous utilisez et stockez le vélo, assurez-vous que le guide 1 (figure ci-dessous) n'est pas soumis à des impacts latéraux qui ne se produisent pas lorsqu'ils sont utilisés correctement. L'alignement du guide fera fonctionner le derailleur de façon incorrecte. D'autres exploitations peuvent conduire à tirer le derailleur dans les rayons de la roue et à l'endommager irréversiblement.

6.12 PORTE-BAGAGES

Ne dépassez pas la capacité maximale indiquée sur le Porte-bagages par son fabricant.

6.13 RACK (OPTION)

Avant de vous débarrasser, vérifiez que le support est correctement fixé à votre vélo. Vérifiez régulièrement que les attaches sont bien serrées. Ne dépassez pas la capacité maximale indiquée sur le compartiment à bagages (25 kg). Le compartiment à bagages n'est pas conçu pour remorquer une remorque à vélo. Si vous prévoyez monter un siège d'enfant sur la grille, assurez-vous que sa charge ne dépasse pas la capacité de charge maximale du support et du vélo spécifiée par le fabricant.

6.14 ÉCLAIRAGE

L'éclairage est un élément de base de la sécurité de l'utilisateur. Si le vélo est utilisé sur la voie publique et qu'il n'est pas équipé d'éclairage et de réflexions, il doit en outre être équipé du vélo conformément aux dispositions du code de la route.

7. ASSEMBLAGE

7.1 PRÉPARATION

Sortez le vélo du carton avec tous les éléments dedans. Veillez à ne pas rayer le vélo et en même temps veillez à ne pas endommager le câble ou d'autres composants. Assurez-vous qu'il n'y a pas d'article manquant dans le vélo et signalez tout commentaire au vendeur.

7.2 ASSEMBLAGE DE ROUES AVANT (PHOTO. 1- 2)

La roue avant est démontée, donc après l'ouverture du dessin animé, il est nécessaire d'enlever les feuilles de protection et de la monter sur la fourche avant.

Image 1 – Mettez la roue avant dans lafourche.

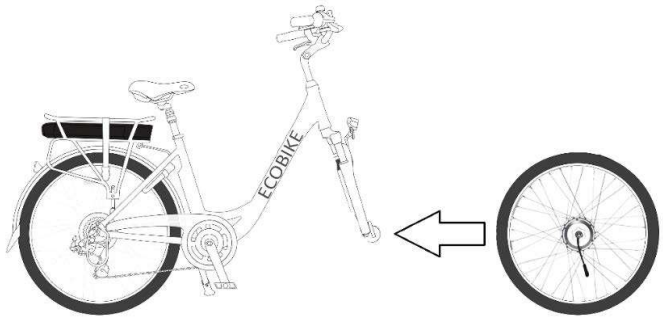

Image 2 – insérez la « goupille » à travers la roue, serrez l'écrou sur le côté gauche de sorte que la fermeture à libération rapide soit resserrée avec la résistanceappropriée.

7.3 ASSEMBLAGE DE GUIDON

1. Mettez le guidon dans la position la plus confortable pour vous et serrez toutes les vis selon l'image ci-dessous.
2. Le guidon doit être monté de sorte qu'il n'y ait pas de dégagements.

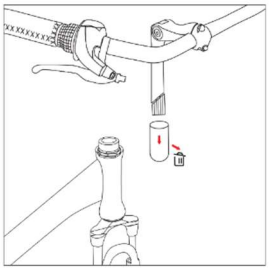

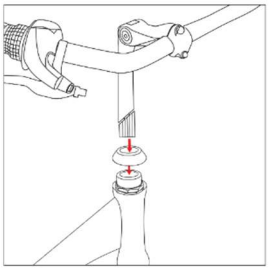

7.4 ASSEMBLAGE DE SELLE

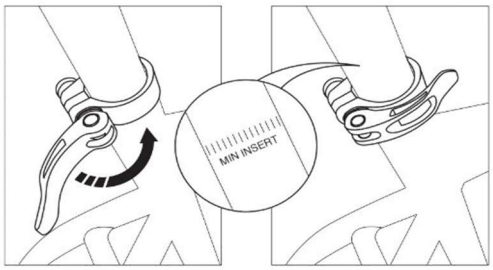

1. Desserrez l'écrou à libération rapide sur le cadre du vélo et insérez le poteau de selle.
2. Serrer les pinces de la pince de la banquette de telle sorte que le couplage rapide pinces avec la résistance appropriée.

ASSEMBLAGE DE7,5 PÉDALES

- Serrez la pédale avec la lettre « R » sur le côté droit dans le sens des aiguilles d'unemontre,
- Serrez la pédale avec la lettre « L » o n lecôté gauche dans le sens des aiguilles d'une montre.

8. GRAISSE

Les éléments lubrifiés doivent être propres. Avant de lubrifier le roulement, après le démontage, il doit être soigneusement nettoyé et essuyé à l'eau avec un chiffon propre. Ensuite, appliquez une quantité de graisse sur les boules des boules pour combler toutes les lacunes.
L'excès de graisse nuit au travail du roulement à billes - son chauffage se produit. Nous lubrifier roulements à billes avec une graisse aux intervalles de temps suivants:

- ✓ Tous les 6 mois, les roulements du moyeu de roue avant du roulement arrière du moyeu.
- ✓ Tous les 12 mois, les roulements de direction.

Nous lubrifier les pièces mobiles suivantes du vélo tous les six mois :

- ✓ essieux de levier de frein,
- ✓ essieux de doublure de frein,
- ✓ Freins
- ✓ Engrenages
- ✓ pièces mobiles d'engrenages

Des huiles et des graisses spéciales doivent être utilisées pour lubrifier les amortisseurs. N'utilisez pas de graisses contenant du lithium - elles peuvent endommager certains composants internes. Dans le cas d'activités plus complexes, telles que le démontage de la fourche, le remplacement des silencieux, etc., nous vous recommandons de consulter un service professionnel de vélo.

9. UTILISATION DE LA BATTERIE ET DU CHARGEUR

9.1 BATTERY

ECOBIKE utilise des batteries lithium-ion de haute qualité dans ses vélos, qui sont légers et ne causent pas de pollution de l'environnement. C'est une source typique d'énergie dite verte.
En outre, ils sont caractérisés par :

- ✓ Aucun effet de mémoire lors de la charge.
- ✓ Grande capacité énergétique à faible volume.

- ✓ Longue vie.
- ✓ Une large plage de température de fonctionnement : -10 ° C à + 40 °.

9.2 INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LES BATTERIES

- ✓ Si vous n'avez pas l'intention d'utiliser le vélo pendant une longue période de temps, rechargez les batteries à 80% et mettez de côté à température ambiante, répétez l'opération après environ 3 mois.
- ✓ La batterie lithium-ion doit être utilisée à -10 ° C à + 40 ° C, l'humidité 65 ± 20%; à température ambiante.
- ✓ Ne placez jamais la batterie près d'un feu ou d'un élément chaud.
- ✓ Ne jamais secouer, frapper ou laisser tomber la batterie.
- ✓ Gardez la batterie hors du vélo et gardez-la à l'écart des enfants.
- ✓ N'utilisez jamais d'outils métalliques pour connecter la batterie rechargeable car elle peut provoquer un court-circuit électrique et endommager la batterie.

9.3 CHARGEUR

- ✓ Seul le chargeur d'origine doit être utilisé pour charger la batterie, sinon la batterie peut être endommagée et la garantie annulée.
- ✓ Lors de la charge, le chargeur et la batterie ne doivent pas être à moins de 10 cm des autres objets.
- ✓ Il est interdit d'utiliser le chargeur dans les endroits où il y a un risque d'explosion de gaz ou à proximité de substances caustiques.
- ✓ Protégez le chargeur de la pluie et de l'humidité.
- ✓ Le chargeur doit être stocké et utilisé à des températures comprises entre 0 ° C et + 40 °.

9. 4 INSERTION ET RETRAIT DE LA BATTERIE

Pour enlever la batterie, tournez la clé, puis tirez la batterie vers vous. Pour insérer la batterie, placez la batterie dans le support, en la poussant tout le chemin vers le bas, puis tournez la clé, l'empêchant ainsi de glisser.

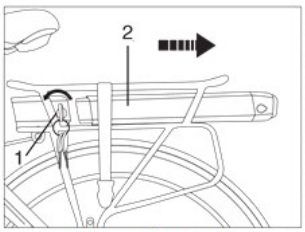

Remove battery

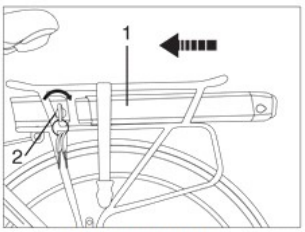

Insert battery

9.5 CHARGE DE LA BATTERIE

Le niveau de charge de la batterie indique les segments de l'écran situés sur le guidon. Chargez la batterie à température ambiante, sur une surface non inflammable et sèche, loin de la chaleur, de l'humidité ou des matériaux inflammables. En outre, il ne peut pas être couvert. Lorsque vous chargez la batterie, veuillez observer les étapes suivantes :

R. Insérez la prise du chargeur dans la prise de la batterie, puis connectez le câble du chargeur à la prise de courant.

B. Lorsque la lumière du chargeur est rouge, la batterie se recharge. Lorsque le feu rouge devient vert, cela signifie que la batterie est complètement chargée (fig.1).

C. Une fois la charge terminée, déconnectez d'abord le câble de la prise murale, puis de la batterie.

D. Ne laissez jamais la batterie rechargeable sans surveillance.

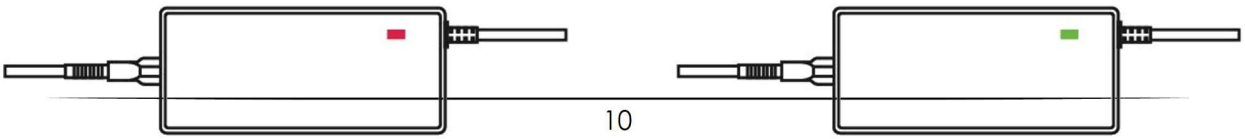

10. MOTEUR ÉLECTRIQUE

- ✓ N'utilisez pas le vélo pendant les fortes pluies ou pendant une tempête parce qu'il peut être endommagé.
- ✓ Vérifiez régulièrement que les vis sont serrées des deux côtés du moyeu arrière.
- ✓ Assurez-vous toujours que les câbles menant au moteur sont solidement connectés.
- ✓ N'essayez jamais de réparer le moteur par vous-même.

11. ECRAN AFFICHAGE

11.1 DESCRIPTION DES BOUTONS

1. Appuyez sur le bouton ON / OFF sur l'écran pour activer et désactiver le système d'alimentation.
2. Les quatre LED qui s'allument affichent l'état de charge de la batterie. Lorsque les 4 lumières sont sur la batterie est chargée. Lorsque seulement 1 lumière sont allumées - chargez la batterie.
3. Le vélo a 3 modes de conduite (LOW; MOYEN; HAUT).

   - ➢ En mode LOW, la vitesse de la puissance est d'environ 5km/h, en mode MED, d'environ 15km/h, en mode HIGH à environ 25 km/h.

11.2 INFORMATIONS SUR LA CONDUITE

1. Appuyez sur MODE pour passer d'un mode à l'autre.
2. Appuyez sur bouton "lumière" à la lumière avant et arrière ON/OFF.

11.3 INFORMATIONS SUR LES DÉFAILLANCES SUR L'ÉCRAN

Current strenght fault

Throttle fault

Hall's signal fault

Motor fault

Brakes fault

Connection fault

12. MANUEL D'UTILISATION DE L'ÉCRAN LCD C600E USB

12.1 AFFICHAGE ET ASPECT À DISTANCE

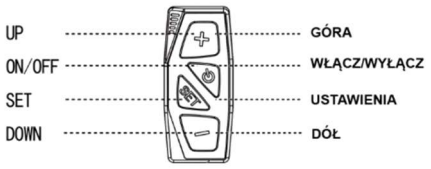

12.2 ALLUMEZ/ÉTEIGNEZ L'ÉCRAN

Pour activer ou éteindre l'écran, appuyez sur et maintenez le bouton on/off pendant 3 secondes.

- Lorsque l'écran est éteint, il n'y a pas de consommation de batterie. Le débit actuel n'est pas supérieur à 2 µA.
- Le panneau reviendra dormir mode lorsque la vitesse est de 0 km/h pendant 5 minutes.

1 INDICATEUR DEPUISSANCE MOTRICE DE 2,3

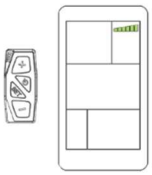

Il indiquel'esprit h quelle puissance le moteur fonctionne,quand tous les segments sontdisjoués, cela signifie que le moteur fonctionne à pleine puissance. La consommation de la batterie augmente alors.

12.4 RÉGLAGES DE PUISSANCE MOTRICE

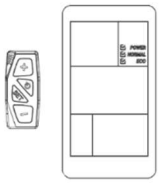

Trois modes d'alimentation sont disponibles à l'utilisation (ECO/NORMAL/POWER). L'option par défaut est NORMALE. Les modes signifient l'accélération de la moto, par exemple en mode ECO le vélo va accélérer de 0 km / h à 25 km / h en 15 secondes, tandisque dans le mode POWER la moto va accélérer en 7 secondes (cela dépend également de l'état de la route et le poids de l'utilisateur).

1 INDICATEURSOC DE BATTERIE DE 2,5

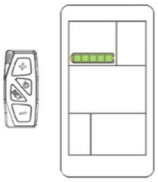

Le niveau de la batterie esten dés par cinq segments basés dans le symbole de la batterie dans le coin supérieur gauche de l'écran. Chaque segment correspond à20% de charge de la batterie.

12.6 INDICATION DE VITESSE

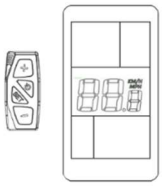

L'indicateur de vitesse indique la vitesse actuelle pendant le cycle. L'utilisateur peut changer l'appareil en MPH, puis l'affichage affichera la vitesse dans MPH.

12.7 INDICATEUR DE RÉTROÉCLAIRAGE

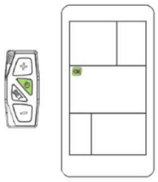

Avec l'affichage allumé, cliquez sur le boutonon/off pour allumer le rétro-éclairage et la lumière avant (en option). Cliquez à nouveau sur le bouton pour éteindre le rétroéclairage. Lorsque la

lumière est allumée, l'écran affiche l'icône comme dans l'image à côté.

12.8 AIDE À LA MARCHE

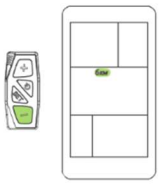

Maintenez le bouton « MINUS » pour démarrer le moteur,qui courraun t6km/hsanspédaler. L'affichage affichera l'icône comme dans l'image à côté. Lorsque l'utilisateur relâche le bouton, le moteur s'arrête automatiquement.

12.9 SÉLECTION DE NIVEAU D'ASSISTANCE

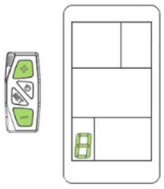

Le niveau d'assistance électrique peut être ajusté à l'aide de l'écran. Des ajustements peuvent toujours être faits pendant la conduite. Le système de support a 6 niveaux, selon eux la vitesse à laquelle la moto va accélérer. Le niveau d'assistance par défaut après avoir mis en place l'affichage est « 1 ». Pour modifier le niveau d'assistance, utilisez le bouton PLUS pour froisserle niveau d'assistance ou minus pour diminuer le niveau d'assistance, respectivement.

12.10 INDICATION DE CODE D'ERREUR

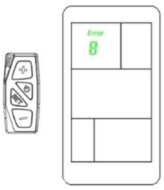

Si une erreur apparaît sur l'écran, contactez immédiatement votre revendeur pour résoudre le problème. Chaque code a un type différent d'erreur, des informations plus détaillées peuvent être trouvées dans le tableau ci-dessous.

✓ L'affichage ne peut pas revenir à la normale tant que le problème n'est pas résolu. L'e-bike ne fonctionnera pas tant que le problème n'aura pas été résolu.

Code d'erreur	description
21	Défaut de débit actuel / Défaut de communication
22	Défaut de manette des gaz
23	Défaut moteur
24	Fult de capteur de hall
25	Défaut des leviers de frein
9	Défaut de conection d'affichage

12.11 INTERFACE D'AFFICHAGE

L'affichage affiche quatre paramètres de cyclisme (ODO; TRIP 1; TRIP 2 et TIME). Pour modifier l'affichageed enformation, utilisez le bouton « SET », puis les informations sélectionnées seront affichées à tour de rôle.

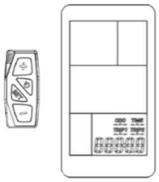

- ODO – Odomètre
- TEMPS – Indication de temps de voyage
- TRIP 1 – Indication de distance de voyage. Use DOWN bouton à réinitialiser. Sur plus de 500 km, le TRIP 1 réinitialise automatiquement.
- TRIP 2 – Dernière indication de distance de voyage. Réinitialise automatiquement chaque prochain voyage.

1 INDICATION DE 2,12BMS (SYSTÈME DE GESTION DE BATERIE)

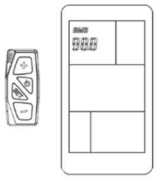

L'indicateur BMS affiche la tension exacte de la batterie. L'indication BMS est plus précise que l'indicateur SOC de la batterie. Lorsque 42V la batterie est pleine. 36V indique la batterie déchargée.

13. PARAMÈTRES UTILISATEUR

MENU 13.1 PARAMÈTRES

Maintenez le bouton « SET » pendant 3 secondes pour entrer dans l'interface de réglage, puis le numéro 1apparaîtra, l'écran clignotera à une fréquence de 1 Hz. En cliquant sur le bouton SET, vous aurez desdémangeaisons de un à quatre rotation.

13.2 RÉGLAGE 1: VOYAGE 1 RÉINITIALISATION

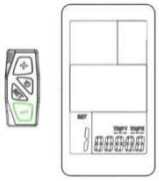

Suivez les étapes du point 14.1 et passez au réglage 1, een cliquez sur MOINS pour supprimerTRIP 1.

13RÉGLAGE .3 2 : RÉGLAGES DE PUISSANCE DU MOTEUR – POWER/NORMAL/ECO.

Suivez les étapes du point 14.1 et passez au réglage 2, puis cliquez sur le bouton MINUS ou PLUS pour sélectionner le réglage moteur approprié.

13.4 RÉGLAGE 3 : TAILLE DE ROUE

Suivez les étapes du point 14.1 et passez au réglage 3, puis sélectionnez la valeur exacte du diamètre de la roue pour assurer la précision de l'affichage en termes de vitesse et de kilométrage - utilisez le bouton MINUS ou PLUS pour sélectionner la taille de la roue de votre vélo.

⚠ Maintenez SET pendant trois secondes pour enregistrer les paramètres.

13. 5 RÉGLAGE 4: UNITÉS

Suivez les étapes à partir du point 14.1 et allez à setting4, puis sélectionnez km/h ouMPH pour les unités de vitesse et de distance.

⚠ Maintenez SET pendant trois secondes pour enregistrer les paramètres.

14. WARRANTY WARRANTY

1. Les termes suivants contenus dans ces termes de garantie auront les significations suivantes :

a) « Garantie » - désigne les droits et obligations découlant de ces conditions de garantie et du Code civil, en vigueur en République de Pologne,

b) « Carte de garantie » - désigne un document contenant des informations concernant l'équipement auquel ces conditions de garantie s'appliquent,

c) « Équipement » - désigne un appareil dont le nom, le modèle, le numéro de série, le numéro de batterie et d'autres informations nécessaires ont été spécifiés dans le contenu de la carte de garantie,

d) « Guarantor » - signifie Ecobike Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością, adresse: ul. Osiniecka nr 108, 54-530 Wrocław, inscrit au Registre des entrepreneurs du Registre national des tribunaux tenu par le tribunal de district de Wrocław Fabryczna à Wrocław, 6e Division commerciale du Registre national des tribunaux sous le numéro KRS: 0000715499, NIP: 8943124748, REGON: 369401457,

e) « Point de service » - désigne un point de service autorisé par le Garant, dont le nom, l'adresse et le numéro de téléphone sont toujours indiqués par le Garant,

f) « Vendeur » - désigne l'entité qui a vendu l'équipement dont le nom, le modèle, le numéro de série, le numéro de batterie et d'autres informations nécessaires ont été spécifiés dans la carte de garantie,

g) « Autorisé à partir de la garantie » - désigne la personne qui a acheté l'équipement au vendeur et à chaque propriétaire subséquent de l'équipement détenant la carte de garantie, qui a effectivement acquis le droit d'exercer les droits en vertu de la garantie,

h) « Réparation » - désigne les activités spécialisées visant à éliminer le défaut de l'équipement couvert par la garantie faite par le point de service.

2. La période de garantie pour l'équipement offert par le Garant est calculée à partir de la date d'achat (la date sur la preuve d'achat originale est décisive) et s'élève à :

a) 24 mois,

b) 12 mois dans le cas de l'achat de l'équipement par des personnes qui dirigent une entreprise,

c) 12 mois pour la batterie elle-même.

3. Le fondement de la reconnaissance d'une réclamation pendant la période de garantie est valide et complété par une carte de garantie ainsi qu'une preuve d'achat. La carte de garantie, qui n'est pas remplie ou remplie seulement en partie, c'est-à-dire qu'elle n'inclut pas un modèle de bicyclette, un numéro de batterie, une date de vente, un timbre ou une signature du vendeur, n'est pas valide.

4. Le titulaire de la garantie s'engage à examiner l'équipement acheté après avoir parcouru entre 70 et 120 km dans n'importe quel service de vélo de son choix. Le coût d'une telle

l'examen est supporté par la personne ayant droit à la garantie. Le défaut d'effectuer l'examen entraînera la perte de la garantie pour les composants mécaniques. La confirmation du rendement de l'examen est un document financier à partir duquel le rendement du service se traduit.

5. La garantie ne couvre pas les pneus, les plaquettes de frein, les barres de frein, les roues centrifuges, les sous-assemblages qui ont été excessivement endommagés par des impacts ou des dommages mécaniques, les éclats de peinture, la rupture et l'usure des ampoules, l'usure naturelle de la chaîne, les lacets, l'usure naturelle de la batterie (selon le jugement d'experts).

6. Le titulaire de la garantie perd ses droits en vertu de la Garantie si :

a) Utilise l'équipement contrairement à son but (sauts, acrobaties, conduite compétitive, etc.),

b) Endommager mécaniquement l'équipement,

c) L'équipement est mal stocké,

d) N'effectue pas de lubrification et d'entretien de l'équipement,

e) Utilise des matériaux de sécurité inappropriés ou utilise de l'équipement non conforme aux instructions,

f) Endommager l'équipement en raison d'un événement aléatoire (p. ex. un accident de la circulation),

g) N'a pas de document fiscal pour une inspection des bicyclettes (point 4 des conditions de garantie),

h) Tente de réparer l'équipement vous-même ou avec l'aide d'autres personnes non autorisées.

7. Les obligations de la personne ayant droit en vertu de la Garantie sont exécutées;

a) a) les activités de service et de réglementation,

b) b) vérifier et enlever tout relâchement des connexions à vis,

c) c) les activités consistant à vérifier et à mettre à jour l'air dans les pneus,

d) d) les activités qui se résument au nettoyage de tout l'équipement, en particulier la chaîne, le support et d'autres pièces mobiles.

e) Dans le cas des batteries, il faut d'abord prendre soin de :

f) a) la première fois que vous utilisez la batterie ou utilisez la batterie après une longue période de non-utilisation, de sorte que la batterie est épuisée jusqu'à la fin, puis elle est chargée au maximum,

g) b) après l'utilisation de la batterie, rechargez-la dans les 24 heures,

h) si vous n'utilisez pas l'équipement pendant une plus longue période, retirez la batterie, qui doit être chargée au maximum, puis laissez-la dans un endroit sec et chaud, la température minimale de stockage devrait être d'environ 10 Degrés Celsius,

i) si vous n'utilisez pas l'équipement, chargez la batterie une fois par mois.

8. Les défauts ou dommages à l'équipement divulgués pendant la période de garantie doivent être notifiés immédiatement au garant, mais pas plus tard que dans les 14 jours suivant la date de leur divulgation. Si le vice n'est pas signalé au garant dans le délai donné, la personne ayant droit à la garantie perd le droit à d'autres demandes de dommages et intérêts. L'équipement dans lequel un défaut a été constaté doit être immédiatement exclu de l'utilisation. Le garant n'est pas responsable des dommages résultant de l'utilisation d'équipement défectueux.

9. La nécessité de réparer l'équipement doit être signalée au point de service indiqué par le garant, qui évalue les dommages donnés. L'évaluation est effectuée selon les conditions fixées par le fabricant, qui sont les mêmes pour tous les utilisateurs de l'équipement. Le titulaire de la garantie est tenu de livrer l'équipement au point de service en personne ou au moyen d'un transporteur, le coût et le risque de

l'expédition étant supportés par la personne admissible. La reconnaissance des réclamations de garantie du titulaire de la garantie équivaudra à un remboursement des frais d'expédition engagés par la personne admissible de la garantie. Ensuite, le garant remboursera les frais de marché liés à la livraison des marchandises à l'endroit indiqué par le garant et couvrira les frais de retour de l'équipement au siège de la personne admissible. La plainte soumise à l'examen devrait être nettoyée de boue, de sable et d'autres saletés.

10. La procédure de plainte commence lorsque l'équipement atteint le point de service indiqué par le garant. Le garant s'engage à effectuer le service de garantie dans les 14 jours ouvrables suivant la réception de l'équipement. Si le défaut nécessite un diagnostic plus long ou le transfert de l'équipement ou de sa part au fabricant, le garant se réserve le droit de prolonger le délai mentionné ci-dessus au moment nécessaire à l'examen de la plainte. Sur la nécessité de prolonger le délai d'examen de la plainte, le garant avisera le bénéficiaire de la garantie avant l'expiration du 14ème jour, compté à partir de la date de livraison de l'équipement au point de service.

11. La garantie couvre l'élimination gratuite des défauts par la réparation des défauts physiques des choses, c'est-à-dire les erreurs de construction, les erreurs d'assemblage ou les défauts matériels survenus au cours d'un fonctionnement normal. La garantie ne couvre pas le remplacement des articles défectueux par des articles non défectueux.

12. La garantie couvre tous les équipements ainsi que ses pièces individuelles. Dans le cas de la réparation de l'équipement, la durée de la garantie est prolongée par cette période de défaillance de l'équipement, il en va de même pour la situation où seule une partie particulière est réparée.

13. L'obligation de fournir à l'équipement le droit à la garantie après sa réparation incombe au point de service. La date exacte (en précisant le jour et l'heure) de la livraison de l'équipement par le point de service sera convenue conjointement par la personne admissible de la garantie et le point de service. Le titulaire de la garantie est tenu de percevoir l'équipement dans lequel les défauts couverts par la garantie ont été supprimés. Dans le cas contraire, le droit de la garantie supporte les coûts de la remise de l'équipement par le point de service.

14. Dans le cas d'une plainte déraisonnable, tous les frais liés à sa contrepartie sont assumés par le titulaire de la garantie. En particulier, la partie ayant droit est tenue de couvrir les frais de transport, les frais de déplacement et le temps de travail en fonction des coûts individuels du garant, des coûts matériels, du loyer de l'équipement nécessaire, ainsi que du coût de la délégation en fonction des tarifs applicables, le cas échéant, de l'hébergement du personnel de service - frais d'hébergement. L'acheteur s'engage à régler les créances ci-dessus sur la base d'une facture de TVA pertinente. Le protocole de service dans le cas du voyage du technicien de service comprend également le nombre de kilomètres parcourus, le temps de déplacement et le temps de travail. En outre, le titulaire de la garantie en cas de non-fondement de la plainte est également tenu de couvrir d'autres frais, y compris les frais d'expert engagés par le garant relativement à l'examen de la plainte.

15. Dans la mesure permise par la loi applicable, le garant exclut toute responsabilité pour perte ou dommage, perte de tout avantage, perte d'utilisation de l'équipement, perte de fonctionnalité de l'équipement, perte de contrats, perte de transactions, perte de revenus ou économies prévues,

augmentation des coûts ou des dépenses et pour toute perte ou dommage indirect, conséquent ou spécifique.

16. Pour toutes les réclamations découlant de la garantie accordée, seule la loi polonaise est en vigueur.

17. Pour régler les différends entre les parties qui peuvent être liés à des relations fondées sur des accords de vente conclus par les parties ou d'autres accords auxquels ces conditions de garantie s'appliqueraient, seul le tribunal commun compétent pour le siège du garant est compétent.

18. La garantie n'exclut pas, ne limite ni ne suspend l'application des droits résultant des dispositions de la garantie pour les défauts dans les marchandises vendues

15. CERTIFICAT DE GARANTIE

modèle:.....
cadre:.....
pile:.....
moteur:.....
DATE D'ACHAT: .....

SIGNATURE ET TIMBRE DU VENDEUR

.....

service

DATE DE PLAINTE	DATE DE service	Actions	timbre	signature

EXAMEN OBLIGATOIRE « ZÉRO » APRÈS 70-120 KM (l'examen est soumis à des frais)

16. NOTES

Compare costs !

average cost
of driving 100 km

E-BIKE	0,2 EURO	
SCOOTER	3 EURO	15 X MORE
BUS	5 EURO	25 X MORE
TRAIN	6 EURO	30 X MORE
MOTORCYCLE	7,5 EURO	37 X MORE
CAR LPG	10 EURO	50 X MORE
CAR DIESEL	12 EURO	60 X MORE
CAR GASOLINE	15 EURO	75 X MORE